

# Plan d'action annuel 2013-2014

## COMITÉ SAINES HABITUDES DE VIE MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

310, rue Saint-Pierre  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3

Téléphone : 418.867.2485 poste 244

Télécopieur : 418.867.3100

Courrier électronique : mylene.croteau@mrc-riviere-du-loup.qc.ca



Regroupement local de partenaires soutenu financièrement par



Pour chacune des 4 orientations inscrites à la planification triennale 2012-2015, des liens étroits avec le CLC COSMOSS MRC de Rivière-du-Loup seront maintenus, par l'implication de l'agente de liaison à titre de partenaire du Comité saines habitudes de vie depuis 2010. *Pour cette raison, le CLC COSMOSS ne figure pas à chacune des actions à titre de collaborateur ou de porteur de l'action, tout comme d'ailleurs chacun des partenaires du regroupement, sauf où des « porteurs de dossiers » sont explicitement nommés.* Par ailleurs, il est également important de mentionner que, pour chacune des 4 orientations, le CSSS de Rivière-du-Loup, les municipalités et la Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup doivent développer (ou accentuer) des liens étroits permettant le déploiement d'actions complémentaires concertées, en vue de la pérennité de l'appropriation d'une culture collective en saines habitudes de vie.

## Composition du Comité SHV

<i>Diane Bossé</i> Municipalité de Saint-Épiphanie	<i>Renée Furlong</i> CSSS de Rivière-du-Loup
<i>Mylène Croteau</i> Coordonnatrice du regroupement	<i>Marie-Claude Gagnon</i> Office municipal d'habitation de Rivière-du-Loup
<i>Marc-Émile Dionne</i> Ville de Rivière-du-Loup	<i>Renée Lévesque</i> Carrefour d'Initiatives Populaire de Rivière-du-Loup
<i>Andrée Duguay</i> CLC COSMOSS MRC de Rivière-du-Loup	<i>Audrey Réhel</i> Municipalité de Saint-Arsène
<i>Estelle Dupont</i> Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup	<i>Pascal Morin</i> Centre-jeunes de Cacouna
<i>Raymond Duval</i> MRC de Rivière-du-Loup	<i>France Rousseau</i> Maison de la Famille du Grand-Portage
	<i>Caroline Thibault</i> CSSS de Rivière-du-Loup

## **ORIENTATION 1 : SOUTENIR LES COMPÉTENCES PARENTALES ET BONIFIER L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE FAMILIAL**

**OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES PARENTS AURONT DIVERSIFIÉ ET ENRICHIS LEURS HABILETÉS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE PRÉPARATION DU DÉJEUNER ET DU SOUPER.**

**Stratégie 1 : Rappeler / faire connaître aux parents les meilleurs aliments à proposer aux enfants lors du déjeuner.**

**Stratégie 2 : Partager aux parents des outils facilitant la planification et la préparation du déjeuner.**

**Stratégie 3 : Partager aux parents des outils facilitant la planification, la préparation du souper en famille et le partage agréable de ce moment de la journée.**

### **Description détaillée de l'action**

En 2012-2013, la majorité des actions en communication, éducation et sensibilisation étaient réalisées sous forme d'articles par le biais du journal régional (Info-Dimanche), des journaux municipaux et de capsules radio à CIBM FM. Les articles ont également fait l'objet d'insertion sur les sites Intranet et Internet de la Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup, du CSSS de Rivière-du-Loup et de la Maison de la Famille du Grand-Portage. Enfin, des pochettes ont été remises à des intervenants ciblés, rassemblant plusieurs articles sur des sujets choisis. En 2013-2014, les partenaires du Comité SHV souhaitent apporter des ajustements quant au déploiement d'actions de type communication, éducation et sensibilisation en lien avec les stratégies reliées aux thématiques du déjeuner et du souper, identifiées à la planification triennale 2012-2015. Ces actions seront réalisées sous les formes suivantes : a) diffusion ponctuelle de capsules radiophoniques, b) parution ponctuelle d'articles dans les médias régionaux et municipaux, c) parution ponctuelle d'articles sur les sites Intranet et Internet de la Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup, du CSSS de Rivière-du-Loup et de la Maison de la Famille du Grand-Portage, d) diffusion d'un « Bulletin santé » à des familles résidant à l'Office municipal d'habitation de Rivière-du-Loup, e) intensification de la visibilité du logo du Comité SHV lors des événements familiaux organisés par la Ville de Rivière-du-Loup (notamment le Festival Boule de neige) et les municipalités rurales (Carnavals d'hiver, journées familiales). Par ailleurs, des démarches auprès de la Chambre et de la Jeune chambre de commerces de Rivière-du-Loup seront effectuées en 2013-2014, lesquelles développeront des mécanismes d'arrimage permettant la diffusion d'outils (astuces, recettes, références) et l'intégration d'activités en alimentation (conférences sur l'heure du midi, dégustations pendant les pauses, notamment) adaptées pour les parents travaillant dans des entreprises qui seront ciblées par les entrepreneurs eux-mêmes. Un maillage avec la Chambre et la Jeunes chambre de commerces est essentielle pour trouver la meilleure formule pour rejoindre les parents. Enfin, des bulletins transmis par des partenaires régionaux (Kino Québec, Québec en Forme, notamment), seront acheminés aux intervenants concernés : à titre d'exemple, l'Info-Kino sera transmis aux enseignants en éducation physique et au personnel du sport étudiant de l'école secondaire de Rivière-du-Loup et du Collège Notre-Dame. Il est à noter que des ajustements pourraient être apportés quant au déploiement d'actions en communication, éducation et sensibilisation et que ce ne seront pas toutes les entreprises de la Ville de Rivière-du-Loup qui seront visées (il y en a trop) : le nombre sera déterminé à l'automne 2013 par les partenaires du Comité SHV.

**Stratégie 4 : Proposer aux parents des activités / ateliers leur permettant de mettre en pratique les apprentissages acquis par l'appropriation d'outils adaptés / réalisés par le Comité SHV.**

**Titre de l'action : Restaurer le jardin potager ancien du Manoir Fraser à Rivière-du-Loup.**

### **Description détaillée de l'action**

Mise en valeur des jardins potagers permettant l'initiation à l'horticulture et à l'importance de la conservation du patrimoine bâti et végétal, pour les jeunes de 6 à 12 ans et leurs parents, par des ateliers de 90 minutes chacun, 3 ou 4 fois par mois. Les objectifs visés par ce projet rassemblant la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup, la Société de sauvegarde du Grand-Portage, la Ville de Rivière-du-Loup et la Maison de la Famille du Grand-Portage, sont les suivants : a) développer chez les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents une conscience environnementale de la richesse du patrimoine bâti et végétal du milieu et de l'importance de leur sauvegarde, b) acquérir ou approfondir les connaissances des familles participantes sur les étapes du jardinage (de la préparation du terrain aux récoltes), c) découvrir des variétés anciennes de légumes et d) bénéficier de trucs et de recettes pour les conserver et les apprêter (conserver). Ce projet aura lieu au Manoir Fraser, sis à proximité d'un quartier (secteur) de la Ville de Rivière-du-Loup dans lequel plusieurs familles dont les revenus sont insuffisants y résident, dont des familles habitant en Office municipal d'habitation. Actuellement, 35 personnes souhaitent participer à ce projet, dont 25 parents et 10 enfants, dont des familles vivant dans le secteur ciblé. Les légumes cultivés seront les suivants : betteraves, carottes, haricots jaunes et verts, panais, pois mange-tout, fraises et framboises. Il est à noter que le contenu des ateliers pourra être sujet à des ajustements, dépendamment des besoins et des intérêts des participants.

## ORIENTATION 1 : SOUTENIR LES COMPÉTENCES PARENTALES ET BONIFIER L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE FAMILIAL

**OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES PARENTS AURONT DIVERSIFIÉ ET ENRICHIS LEURS HABILETÉS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE PRÉPARATION DU DÉJEUNER ET DU SOUPER.**

**Stratégie 4 : Proposer aux parents des activités / ateliers leur permettant de mettre en pratique les apprentissages acquis par l'appropriation d'outils adaptés / réalisés par le Comité SHV.**

**Titre de l'action : Plaisirs de cuisiner, c'est un savoir-faire.**

### Description détaillée de l'action

En lien avec les thématiques du déjeuner, du souper et des ateliers de restauration d'un jardin ancien au Manoir Fraser, les parents seront invités à acquérir ou à développer des connaissances techniques (pratiques) afin de faciliter la gestion de leur quotidien alimentaire. Ainsi, par le biais de quatre ateliers d'une durée de 3 h 30 chacun, les parents (capacité d'accueil de 8 parents pour chacun des 4 groupes formés) seront invités à : a) échanger et à expérimenter leurs connaissances de base des groupes alimentaires et sur les aliments dits « quotidien », « d'exception » et « d'occasion » afin de démystifier le Guide alimentaire canadien (sans culpabilisation), b) à planifier les repas à partir d'ingrédients de base accessibles, abordables, colorés et nutritifs, c) à partager des astuces et d) à cuisiner en groupe des recettes. Enfin, les participants recevront une formation permettant la réalisation de jardins familiaux à faible coût et dans des espaces restreints. Enfin, la création de « clubs de cuisine » sera à prévoir, en fonction des besoins et de l'intérêt des participants. Les parents ayant participé aux ateliers visant la restauration d'un jardin potager ancien au Manoir Fraser seront conviés à participer aux ateliers « Plaisirs de cuisiner, c'est un savoir-faire » puisque l'apprêt des légumes anciens, notamment, fera l'objet du contenu des ateliers. Il est à noter que le contenu des ateliers pourra être sujet à des modifications, selon les besoins et les intérêts des participants. Formation de deux groupes à l'automne 2013 et de deux groupes à l'hiver 2014.

**Titre de l'action : Développer des mécanismes stratégiques rejoignant les familles résidant à l'Office municipal d'habitation de Rivière-du-Loup (OMH).**

### Description détaillée de l'action

Avec la collaboration de la directrice et de l'intervenante socio-communautaire de l'Office municipal de Rivière-du-Loup, des arrimages seront développés afin de rejoindre les familles particulièrement celles démontrant un intérêt marqué pour l'acquisition ou la consolidation de connaissances en matière de saines habitudes de vie (particulièrement l'alimentation). Les quartiers (secteurs) de la Ville de Rivière-du-Loup dans lesquels sont situés les logements familiaux de l'OMH sont connus : toutefois, le profil des familles (nombre d'adultes, nombre et âge des enfants par ménage) n'est pas connu, ce qui restreint considérablement les approches pouvant être déployées auprès de ces familles. Des pistes d'actions stratégiques ont été soulevées par la directrice et l'intervenante socio-communautaire de l'OMH de Rivière-du-Loup, soit : a) à la signature de chaque nouveau bail avec des familles composées d'enfants de la naissance à 17 ans, remise d'une pochette contenant des outils « réutilisant » les mêmes sujets abordés dans les actions en communication (mythes alimentaires, importance du déjeuner et recettes, trucs pour planifier les repas et impliquer les enfants dans la préparation des repas, importance de manger en famille, recette de légumineuses, de poissons et desserts intégrant des fruits et des légumes, références en alimentation, utilisation du tableau des valeurs nutritives et autres sujets), b) à la signature de chaque nouveau bail avec des familles composées d'enfants de la naissance à 17 ans remise d'un dépliant sur les services offerts par le Carrefour d'initiatives populaires de Rivière-du-Loup, de la programmation de la Maison de la Famille du Grand-Portage et dépliant des activités récréatives gratuite ou à faible tarif proposées par la Ville de Rivière-du-Loup, c) passation d'un « Bulletin santé » aux familles désirant le recevoir, et d) intégration d'activités liées à l'alimentation lors de la Fête des voisins et de Noël, notamment. Préalablement aux stratégies d'arrimage développées par l'OMH de Rivière-du-Loup et le Comité SHV, une action s'inscrivant dans le giron du portrait-diagnostic devra être réalisé afin de recueillir plus amples informations permettant de brosser le profil des familles résidant à l'OMH de Rivière-du-Loup. Ainsi, seront davantage ciblées les familles désirant recevoir plus amples informations notamment sur l'alimentation, les activités, programmes et services dispensés par des organismes communautaires de la Ville de Rivière-du-Loup et sur les ateliers intégrés à la Fête des voisins ou celle soulignant Noël, par exemple. Il est à noter que des informations seront colligées auprès de partenaires municipaux afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble du profil des ménages résidant en Office municipal d'habitation des municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup.

## ORIENTATION 1 : SOUTENIR LES COMPÉTENCES PARENTALES ET BONIFIER L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE FAMILIAL

**OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES PARENTS AURONT DIVERSIFIÉ ET ENRICHIS LEURS HABILETÉS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE PRÉPARATION DU DÉJEUNER ET DU SOUPER.**

**Stratégie 5 : Proposer aux adolescents des activités leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances sur les saines habitudes de vie, d'en approfondir et d'en expérimenter.**

**Titre de l'action : Ateliers aux 11-17 ans fréquentant les maisons de jeunes.**

### Description détaillée de l'action

Pour les mois de septembre à novembre 2013 et de février à juin 2014 (8 mois), proposition d'ateliers (durée moyenne de 90 minutes chacun) en lien avec diverses thématiques reliées aux saines habitudes de vie (alimentation et mode de vie physiquement actif), à des organismes jeunesse ciblés, soit : le Centre-jeunes de Cacouna, L'Entre-jeunes de Rivière-du-Loup de même que les Maisons des jeunes de Saint-Cyprien et de Saint-Épiphanie. Par le biais d'un partenaire du Comité SHV connaissant le milieu de l'intervention jeunesse, ce projet a été proposé aux coordonnateurs et à des animateurs des organismes ci-haut nommés, recevant un intérêt positif pour son déploiement en 2013-2014. Ainsi, seront proposés aux intervenants des organismes jeunesse mentionnés antérieurement, des ateliers portant notamment sur les sujets suivants : a) le déjeuner (son importance et recettes sur-le-pouce pour ados pressés), b) les boissons énergisantes, sportives et sucrées (infos et recettes « maison » de boissons délicieuses), c) les lunchs « réinventés » (sandwich et sous-marins « capotés » et créatives salades, d) les effets concrets d'une alimentation « négligée » sur le corps (aliments dits « quotidiens », « d'occasion » et « d'exception », e) l'importance de souper en famille (on éteint la télévision, ipod, cellulaire et l'on conserve cette habitude...qu'est-ce qui fait que vous ne le faites pas?), f) l'alimentation et l'hydratation et contexte récréatif et sportif (avant, pendant et après), g) les effets bénéfiques de l'activité physique sur la santé, h) quand le regard des autres dicte notre comportement (à chacun son format corporel et trucs pour être bien dans sa peau), i) survie en appartement (astuces pour bien manger à petit prix quand on quitte le nid familial). D'autres thématiques pourraient s'y greffer : la liste proposée précédemment pourrait être modifiée, à la demande des coordonnateurs et des intervenants du Centre-jeunes de Cacouna, de L'Entre-jeunes de Rivière-du-Loup et des Maisons des jeunes de Saint-Cyprien et de Saint-Épiphanie. Ces thématiques correspondent à celles identifiées par les adolescents fréquentant les organismes jeunesse précédemment nommés, comme étant celles répondant davantage à leurs intérêts participatifs (40 sondages reçus).

**Stratégie 6 : Vérifier si les personnes intervenant auprès des familles sont sensibilisées aux problématiques du déjeuner et du souper et les outiller en ce sens.**

**Titre de l'action : Assurer le transfert de contenus ciblés à des professionnels intervenant auprès de familles en situation de vulnérabilité économique.**

### Description détaillée de l'action

Avec la collaboration de porteurs de dossiers, partenaires du Comité SHV (intervenante sociale du CLSC Rivière et Marées, coordonnatrice du Carrefour d'initiatives populaires de Rivière-du-Loup, intervenante socio-communautaire de l'Office municipal de Rivière-du-Loup et directrice de la Maison de la Famille du Grand-Portage), des outils (astuces, recettes, références en alimentation) seront proposés aux familles ayant des revenus insuffisants. Un suivi (évaluation) sera réalisé avec les porteurs de dossiers afin de colliger des informations quant à la convivialité de la mise en page, la pertinence des thématiques, la facilité de compréhension des mots utilisés et l'appréciation des recettes suggérées.

Il est à noter que les sujets / thématiques insérés dans les pochettes seront les mêmes que celles proposées en 2012-2013 : cependant, des ajustements en regard à des éléments de contenus spécifiques pourraient être apportés, en fonction des commentaires formulés par les familles aux intervenants ayant utilisés des outils (documents) fournis dans les pochettes. Ainsi, les sujets qui feront l'objet d'une « réutilisation » pour l'année 2013-2014 seront les suivants : mythes alimentaires, trucs pour planifier et impliquer les enfants dans la préparation des repas, les jeunes et les liquides (boissons énergisantes, sportives, sucrées et substituts de lait), les légumineuses, le poisson, l'intégration des fruits et des légumes dans les desserts, la lecture du tableau des valeurs nutritives et références en alimentation.

## ORIENTATION 2 : FACILITER L'ACCÈS AUX ALIMENTS SAINS

**OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES MUNICIPALITÉS AURONT INTÉGRÉ À LEUR PLAN D'AMÉNAGEMENT DES MESURES FACILITANT L'ACCÈS AUX ALIMENTS SAINS.**

**Stratégie 1 : Prendre connaissance et partager les mesures déjà mises en œuvre ou à venir dans les municipalités, en lien avec un meilleur accès aux aliments sains.**

**Titre de l'action : Maintenir la concertation et le partenariat entre le Collectif SIS et le Comité SHV.**

### Description détaillée de l'action

Le maintien de la concertation et du partenariat liant le Collectif SIS (Collectif pour la solidarité et l'inclusion sociale) et le Comité SHV fait suite à une volonté partagée d'agir de manière complémentaire auprès des communautés de la MRC de Rivière-du-Loup, particulièrement auprès des familles ayant des revenus insuffisants. Dans un contexte basé sur la concertation et le partenariat, les intentions communes reposent sur les énoncés de visions et sur les approches guidant l'ensemble des organismes et des organisations impliquées au sein des démarches du Collectif SIS et du Comité SHV. Quelques arguments / évidences militent en faveur du maintien de la concertation et du partenariat entre ces deux instances de concertation, soit : a) l'énoncé de la vision stratégique de la MRC de Rivière-du-Loup, lequel souligne l'importance de travailler collectivement de manière concertée et partageant le changement souhaité notamment par le biais d'une agriculture de proximité et un encouragement à l'achat local, notamment, et la caractéristique d'une MRC riche de la solidarité qui unit ses collectivités, le développement durable, l'interdépendance des municipalités, le partage de richesses et l'ouverture d'esprit, b) l'énoncé de la vision du Comité local de coordination (CLC) COSMOSS de la MRC de Rivière-du-Loup soulève le fait que l'ensemble de la communauté loupérienne contribue à la création d'environnements favorables à la prévention, au réseautage intersectoriel, à la continuité et à la complémentarité de divers services répondant aux besoins diversifiés des jeunes et de leur famille, peu importe leur contexte socio-économique, c) l'énoncé de la mission du Comité SHV, regroupement intersectoriel de partenaires promouvant, soutenant et développant, de concert avec le milieu, les conditions favorables à l'adoption de saines habitudes de vie pour les collectivités de la MRC de Rivière-du-Loup, d) l'inscription, à la planification triennale 2012-2015 du Comité SHV, de stratégies facilitant l'accès aux aliments sains, notamment en soutenant le déploiement d'initiatives en ce sens e) les dimensions de la saine alimentation présentées dans le document « Vision de la saine alimentation pour la création d'environnements favorables à la santé » produit par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et f) le fait que 22 partenaires de différents secteurs composent le Collectif SIS, dont 4 du Comité SHV.

**Titre de l'action : Brosser le portrait des aliments offerts lors d'événements municipaux et dans les arénas.**

### Description détaillée de l'action

Colliger des données dans le but de brosser un portrait permettant de connaître l'offre alimentaire (type et qualité) lors des événements à caractère familial organisés par les municipalités locales et en arénas. Les résultats serviront à évaluer la pertinence de déployer, en 2014-2015, des actions de sensibilisation à l'égard d'une offre alimentaire saine et équilibrée lors d'événements rassembleurs.

**Titre de l'action : Collaborer au déploiement d'initiatives facilitant un meilleur accès aux aliments sains dans les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup.**

### Description détaillée de l'action

1. Objectifs spécifiques visés par le projet « Bonne boîte bonne bouffe » (BBBB) : a) rendre les fruits et les légumes de bonne qualité, abordables et accessibles, b) intéresser les gens aux enjeux de la consommation locale et de la sécurité alimentaire et les encourager les habitudes de consommation saines et responsables, c) permettre un lieu d'expérimentation pour des personnes éprouvant des difficultés d'intégration socio-professionnelle (jardins), d) créer des alliances avec des producteurs et des grossistes locaux, e) fournir une alternative supplémentaire aux services d'aide alimentaire ponctuelle disponible dans les communautés. Cette initiative sera déployée sur les territoires des MRC des Basques, du Kamouraska et de Rivière-du-Loup, à toutes les communautés locales : une attention particulière sera accordée aux familles ayant des revenus insuffisants. Elle permettra une accessibilité aux produits locaux, frais et de qualité à juste prix, en plus d'accroître les connaissances et les compétences liées à la saine alimentation.

**ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES OCCASIONS D'ÊTRE ACTIF**

**OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, UN NOMBRE PLUS ÉLEVÉ D'ENFANTS FRÉQUENTANT LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP POURRONT PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES PARASCOLAIRES (RÉCRÉATION, MIDI OU IMMÉDIATEMENT APRÈS LES CLASSES).**

**Stratégie 1 : Informer les directions d'écoles primaires du soutien dégressif du Comité SHV à certaines activités sportives soutenues par le regroupement depuis le printemps 2010 et proposer des modalités uniformes d'application du soutien dégressif.**

**Titre de l'action : Assurer l'application des mesures de soutien dégressif pour l'année 2013-2014.**

**Description détaillée de l'action**

Pour l'année 2013-2014, assurer l'application de la mesure de soutien dégressif (60% de 14 000 \$) par l'élaboration et la signature d'une entente avec chacune des directions des écoles primaires de la Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup sises sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

À la planification triennale 2012-2015, avaient été identifiées les mesures de soutien dégressif suivantes : a) 2012-2013 = soutien à 100 %, b) 2013-2014 = soutien à 60 % et c) 2014-2015 = soutien à 30 %.

Ainsi, les écoles visées par l'entente de soutien dégressif, pour l'année 2013-2014 (et 2014-2015), sont les suivantes : Vents-et-Marées (Cacouna), Moisson-d'Arts (L'Isle-Verte), Notre-Dame-du-Portage (Notre-dame-du-Portage), Joly, La Croisée I, La Croisée II, Roy (Rivière-du-Loup), Lanouette (Saint-Antonin), Desbiens (Saint-Arsène), Notre-Dame-du-Sourire (Saint-Épiphanie), Riou (Saint-François-Xavier-de-Viger), des Vieux-Moulins (Saint-Hubert), Saint-Modeste (Saint-Modeste) et La Chanterelle (Saint-Paul-de-la-Croix). Les ententes contiennent les articles suivants : objet, présentation globale de la mesure de soutien dégressif, responsabilités du Comité SHV, responsabilités de l'école et la durée de l'entente.

**Stratégie 2 : En collaboration avec les directions d'écoles primaires, identifier des alternatives (opportunités) facilitant l'animation d'activités sportives et en assurer conjointement l'application.**

**Titre de l'action : Identifier des alternatives facilitant la poursuite de séances d'activités multisports.**

**Description détaillée de l'action**

En collaboration avec les directions des écoles primaires, identifier des alternatives facilitant la tenue de séances d'activités multisports, soit le midi ou immédiatement après les cours. Recherche de solutions afin d'assurer la poursuite des activités multisports proposées par le Comité SHV depuis 2010, pendant l'application graduelle du soutien dégressif ou lorsque le soutien pécuniaire accordé par Québec en Forme au regroupement local de partenaires sera inexistant. Il est à noter que la recherche d'alternatives se fera conjointement avec les directions des écoles primaires de la Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup, des membres de la Table régionale en saines habitudes de vie du Bas-Saint-Laurent (Kino Québec, Québec en Forme, Réseau du sport étudiant de l'Est du Québec) ou d'autres collaborateurs.

### ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES OCCASIONS D'ÊTRE ACTIF

**OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, UN NOMBRE PLUS ÉLEVÉ D'ENFANTS FRÉQUENTANT LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP POURRONT PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES PARASCOLAIRES (RÉCRÉATION, MIDI OU IMMÉDIATEMENT APRÈS LES CLASSES.**

**Stratégie 3 : Poursuivre la tenue de séances d'activités multisports dans les écoles primaires de la MRC de Rivière-du-Loup.**

**Titre de l'action : Proposer des séances d'activités multisports dans les écoles primaires de la MRC de Rivière-du-Loup.**

#### Description détaillée de l'action

À l'automne 2013, à l'hiver et au printemps 2013, poursuivre la tenue de séances d'activités multisports dans les écoles primaires de la Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup. Les activités proposées aux enfants de 5 à 12 ans (maternelle à la sixième année), sont de trois types : a) jeux impliquant au moins un ballon ou une balle (basket-bac, ballon chasseur, diamant, mini-soccer, planète, prisonnier, etc), b) exigeant une rapidité de déplacement ou encore une vitesse de réaction pour récupérer un objet, fuir ou poursuivre un joueur (le chat et la souris, monsieur le loup, les pirates, le poulailler, tague, etc), et c) jeux impliquant davantage des habiletés psychomotrices telles que la coordination et l'équilibre (cloche-pied, corde à danser, Jean dit, marelle, viser le cône, etc).

Les écoles ciblées (les mêmes que celles identifiées au plan d'action 2012-2013) sont les suivantes : Vents et Marées (Cacouna), Moisson-d'Arts (L'Isle-Verte), Notre-dame-du-Portage (Notre-Dame-du-Portage), Joly, La Croisée I, La Croisée II, Roy (Rivière-du-Loup), Lanouette (Saint-Antonin), Desbiens (Saint-Arsène), Notre-Dame-du-Sourire (Saint-Épiphane), Riou (Saint-François-Xavier-de-Viger), des Vieux-Moulins (Saint-Hubert), Saint-Modeste (Saint-Modeste) et La Chanterelle (Saint-Paul-de-la-Croix).

Les séances sont offertes soit le midi (11 h 40 à 12 h 40) ou immédiatement après les cours en après-midi (15 h 15 à 16 h 15), dépendamment de la disponibilité des gymnases et de la clientèle scolaire. Tout comme pour les autres années, une préoccupation est portée sur l'accessibilité aux séances d'activités multiports par la proposition, aux parents, de coûts tenant compte du nombre d'enfants inscrits dans une même famille. De plus, une attention particulière est accordée aux enfants dont la source du paiement est le Fonds Parici (CLSC Rivières et Marées) ou la Fondation Bon Départ (Canadian Tire) et dont la provenance des enfants (lieu de résidence), pour la Ville de Rivière-du-Loup est les rues formant les quartiers (secteurs) des familles habitant en OMH.

Bien que située sur le territoire administratif de la MRC de Rivière-du-Loup, il est à noter que l'école de Saint-Cyprien n'est pas inclus dans cette action, ne faisant pas partie de la Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup. En 2011-2012, une session avait été proposée à la direction de cette école et des activités multisports ont été réalisées : toutefois, pour certaines raisons, dont la distance géographique par rapport à la Ville de Rivière-du-Loup (40 minutes aller seulement), il est ardu de trouver des ressources désirant y aller.

## ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES OCCASIONS D'ÊTRE ACTIF

**OBJECTIF 2 : D'ICI TROIS ANS, UN NOMBRE PLUS ÉLEVÉ DE JEUNES FILLES SÉDENTAIRES DE 12 À 17 ANS PARTICIPERONT À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES À FAIBLE COÛT.**

**Stratégie 1 : En collaboration avec l'école secondaire de Rivière-du-Loup, proposer aux jeunes filles sédentaires de 12 à 17 ans des activités ciblées.**

**Titre de l'action : Proposer des séances de spinning.**

### Description détaillée de l'action

#### 1. Profil de l'école secondaire de Rivière-du-Loup

L'école secondaire de Rivière-du-Loup accueille presque 1 200 élèves, de la première au cinquième secondaire, provenant des municipalités de Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Saint-Arsène, Saint-Épiphane, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Hubert, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix. Depuis les 20 dernières années, plusieurs initiatives déployées ont interpellé les garçons et les filles à adopter de saines habitudes de vie par le biais de plusieurs activités, événements, initiatives et projets, soit : semaine de la nutrition, comité école en santé, marche Terry Fox, course Claudie-Ouellet, application de la politique-cadre alimentaire, valorisation des bonnes habitudes de vie et des sports, tenue de conférences variées. L'objectif étant d'amener les jeunes à s'engager de façon récurrente durant leur passage au secondaire et par la suite à conserver, en tant qu'adulte responsable, les saines habitudes de vie adoptées au secondaire.

#### 2. Contexte d'émergence du projet

Né d'une démarche de réflexion entre la direction, les enseignants en éducation physique et le personnel du sport étudiant de l'école secondaire de Rivière-du-Loup, appuyé par les intentions verbales exprimées par des jeunes filles plus sédentaires et la hausse constante de fréquentation de la salle de conditionnement physique, le projet de salle de spinning, qui sera localisée dans le nouvel établissement sportif de l'école secondaire, sera accessible tant aux jeunes de 12 à 17 ans qu'à leurs parents. Ce nouvel établissement sportif permettra une meilleure accessibilité à des infrastructures sportives le soir et la fin de semaine.

#### 3. Clientèle visée

Soucieux d'offrir davantage, la direction et le personnel enseignant de l'école secondaire de Rivière-du-Loup sont fermement convaincus que l'ouverture d'une salle de spinning permettra d'offrir aux élèves de l'école (et à leurs parents) dont les jeunes filles autant engagées dans la pratique d'une discipline sportive que sédentaires, l'accès à un lieu physique convivial et stimulant l'intérêt pour la pratique d'une activité pouvant se réaliser de façon individuelle ou avec un groupe d'amies. Dans un contexte non compétitif où musique et écrans télévisuels rendront plus motivant la pratique d'une activité physique, ces installations novatrices inciteront les jeunes filles sédentaires à adopter un mode de vie plus actif et à le maintenir. Des plages horaires, tant de jour que de soir, seront réservées aux jeunes filles plus sédentaires : de plus, une préoccupation à l'égard de la tarification (lorsque les séances auront lieu le soir) sera accordée, afin de permettre aux jeunes filles provenant de milieux moins favorisés économiquement et à leurs parents, de s'initier à la pratique d'une activité physique stimulante. Aussi, des ateliers sur la saine alimentation seront greffés ponctuellement aux séances de spinning (dont les sujets seront presque tous les mêmes que ceux abordés dans les actions de communication en 2012-2013) : soit, l'importance de déjeuner, des recettes sur-le-pouce pour ados pressés, l'alimentation et l'hydratation en contexte d'activité physique (quoi manger et boire avant, pendant et après), l'image corporelle (quand le regard des autres dicte notre comportement), les lunchs "réinventés" (sandwichs et salades créatives), des farfelus mythes en alimentation et l'importance de bouger, notamment, seraient abordés lors des séances de spinning. Il est à noter que d'autres sujets pourraient être abordés avec les jeunes filles et que les activités en alimentation seront également proposées aux élèves (garçons et filles) utilisant la salle de spinning et davantage actifs (sports-études, activités sportives parascolaires).

#### 4. Objectifs généraux

De façon générale, les intentions pédagogiques de cet projet sont les suivants : a) amener les élèves, particulièrement les jeunes filles plus sédentaires, à adhérer à un mode de vie sain lié à l'entraînement, dans le but de favoriser leur réussite scolaire (réf.: Kino Québec, L'activité physique, le sport et les jeunes, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011, Page 24) et b) afin que la motivation des élèves ne repose pas uniquement sur l'amélioration de l'apparence physique et la perte de poids, il sera préconisé une approche éducative en rappelant aux adolescentes les limites des effets de l'activité physique sur la perte de poids (Kino Québec, L'activité physique et sportive des adolescentes : bilan, perspectives et pistes d'action, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013, Page 23. La valorisation de l'activité physique dans l'environnement des jeunes détermine fortement leur intention d'être actif physiquement. Comme les pairs et les membres de la famille peuvent exercer une influence positive sur les comportements des jeunes en agissant comme modèle, les "promoteurs" du projet rendront cette salle accessible au personnel de l'école et aux parents des élèves.



### ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES OCCASIONS D'ÊTRE ACTIF

**OBJECTIF 3 : D'ICI TROIS ANS, LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES AURONT INTÉGRÉES À CELLES EXISTANTS DANS LEUR ENVIRONNEMENT PHYSIQUE, DES MESURES FACILITANT LES DÉPLACEMENTS ACTIFS SÉCURITAIRES.**

**Stratégie 1 : Prendre connaissance des mesures déjà mises en œuvre (implantées) ou à venir dans les municipalités pour faciliter l'accès aux déplacements actifs sécuritaires.**

**Titre de l'action : Mettre à jour les initiatives / projets en lien avec les déplacements actif sécuritaires.**

#### Description détaillée de l'action

Pour l'année 2013-2014, les partenaires du Comité SHV souhaitent réfléchir sur le rôle du Comité SHV dans la promotion des déplacements actifs sécuritaires et au type d'accompagnement des acteurs des secteurs municipal et scolaire pour l'implantation de mesures facilitantes ou complémentaires en ce sens. Divers éléments / situations orientent la position des partenaires, soit : a) la préoccupation d'identifier les enjeux stratégiques considérés comme ayant davantage d'impacts durables auprès des familles par les partenaires du regroupement, b) le processus de révision de révision du schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup, lequel propose aux municipalités des objectifs de conformité ayant trait à l'augmentation de la sécurité des modes de transport non motorisés, à la diminution du temps de déplacement pour les piétons et à la mise en place d'infrastructures et d'équipements pour la mobilité non motorisée, c) les élections municipales, lesquelles modifieront le portrait des élus en novembre 2013, ce qui aura des incidences sur les priorités des localités et sur la démarche de révision du schéma d'aménagement et d) le projet proposé par le comité d'action ciblé "Qualité de vie exceptionnelle" de l'adhésion à la démarche "Natural Step" de la Ville de Rivière-du-Loup (projet de faire marcher les élèves de l'école primaire Joly et des écoles secondaires de Rivière-du-Loup et du Collège Notre-Dame pour aller en classe le matin). Ainsi, pour 2013-2014, les partenaires du Comité SHV souhaitent, dans un premier temps, poursuivre la mise à jour des actions réalisées en ce domaine et des opportunités / leviers facilitant les conditions favorables aux déplacements actifs. Un partenaire et la coordonnatrice du regroupement local sont membres du comité d'action ciblé "Qualité de vie exceptionnelle" : le partage d'informations, à titre de suivi, aux partenaires du Comité SHV sera assuré de façon assidue. Au terme d'un processus de consultations et de rencontres citoyennes mené depuis 2010 sous le thème "S'engager pour un futur stimulant", la Ville de Rivière-du-Loup devient la première municipalité du Québec à adopter une planification intégrée pour la durabilité de la collectivité. La planification s'est effectuée selon l'approche novatrice The Natural Step, qui consiste à imaginer ce que sera Rivière-du-Loup dans 40 ans et à déterminer les actions pour s'y rendre, dans des plans quinquennaux successifs. Il s'agit d'une démarche qui a pour but ultime d'accélérer le changement vers des sociétés durables et qui fait une grande place à l'ensemble des membres de la communauté. En adoptant officiellement ce 26 juin 2012 sa planification intégrée, Rivière-du-Loup fait donc une fois de plus office de précurseur au Québec, en devenant la toute première ville à se doter d'un plan selon cette démarche, par ailleurs utilisée par des centaines de villes, entreprises, universités et ONG dans le monde.

**Stratégie 2 : Sensibiliser les élus municipaux et les directions d'écoles à l'importance de créer des environnements physiques favorables aux déplacements actifs sécuritaires et proposer la collaboration du Comité SHV au déploiement de mesures en ce sens.**

**Titre de l'action : Promouvoir le programme «À pied, à vélo, ville active».**

#### Description détaillée de l'action

Les partenaires du Comité SHV souhaitent partager aux acteurs intéressés, les éléments militant en faveur des déplacements actifs, par la promotion du programme "À pied, à vélo, ville active" de Vélo Québec auprès des municipalités locales et des écoles (Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup, lequel propose des moyens concrets pour créer des environnements favorables à la marche et au vélo, dont la réalisation d'un plan de déplacement scolaire avec la collaboration d'acteurs-clefs des communautés. Une collaboration avec le CSSS de Rivière-du-Loup pour ce dossier, notamment, sera maintenue.

### ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES OCCASIONS D'ÊTRE ACTIF

**OBJECTIF 3 : D'ICI TROIS ANS, LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES AURONT INTÉGRÉES À CELLES EXISTANTS DANS LEUR ENVIRONNEMENT PHYSIQUE, DES MESURES FACILITANT LES DÉPLACEMENTS ACTIFS SÉCURITAIRES.**

**Stratégie 3 : Accompagner les élus municipaux intéressés dans la mise en œuvre de mesures simples visant l'installation d'infrastructures favorisant les déplacements actifs sécuritaires en élaborant un plan de travail commun avec les municipalités.**

**Titre de l'action : Collaborer à la réalisation de plans de déplacements sécuritaires.**

#### Description détaillée de l'action

Accompagner les localités désirant réaliser un plan de déplacement sécuritaire en faisant le lien entre l'organisme gouvernemental octroyant les sommes consenties (Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent), les municipalités participantes, la personne ressource embauchée (ou plus d'une personne si plusieurs intéressées à la démarche) et les partenaires du Comité SHV. Il est à noter que les partenaires du Comité SHV ont mentionné que les mandats de la coordonnatrice du Comité SHV seraient précisés lorsque des intentions de réalisations de plans de déplacements sécuritaires seront exprimées par les organisations municipales et les directions des écoles, notamment. Compte tenu des élections municipales en novembre 2013, conjugué avec les démarches de révision du schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup, il appert que la réalisation des dits plans pourrait s'effectuer au printemps 2014. Toutefois, il est impossible de déterminer pour quelles municipalités des plans de déplacements sécuritaires seraient réalisés.

**Stratégie 4 : Soutenir le déploiement d'initiatives émergeant du plan de travail.**

**Titre de l'action : Rappeler les éléments de recommandations soulevés dans les plans de déplacements.**

#### Description détaillée de l'action

Titre complet : Rappeler les éléments de recommandation soulevés dans les plans de déplacements sécuritaires et obtenir des informations sur l'échéancier de réalisation projeté par les municipalités. Le soutien du Comité SHV aux actions / mesures implantées par les municipalités à la suite de la démarche menant à la réalisation de plans de déplacements sécuritaires ne sera pas d'ordre pécuniaire : il consistera à rappeler aux employés et élus municipaux de même qu'aux directions d'écoles les éléments de recommandations soulevés dans les rapports et à vérifier avec eux le calendrier de réalisation projeté des mesures qui feront l'objet d'implantation.

**Titre de l'action : Reconnaître publiquement les initiatives facilitant les déplacements actifs sécuritaires.**

#### Description détaillée de l'action

Puisque la réalisation des plans de déplacements sécuritaires est projetée pour le printemps 2014, compte tenu des élections municipales et du processus de révision d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup, la promotion de mesures facilitant les déplacements actifs implantées dans les municipalités ne sera probablement pas réalisée en 2013-2014. Toutefois, si des dépenses sont engagées en ce sens par les organisations municipales et les écoles (Commission scolaire Kamouraska / Rivière-du-Loup), la reconnaissance publique des initiatives se fera par ces acteurs, par le biais des journaux municipaux, notamment.

### ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES OCCASIONS D'ÊTRE ACTIF

**OBJECTIF 4 : D'ICI TROIS ANS, LES MUNICIPALITÉS PROMOUVRONT, DE FAÇON CONTINUE, LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR POUR LES FAMILLES.**

**Stratégie 1 : Promouvoir auprès des jeunes et de leur famille, les activités municipales déployées dans le cadre du «Défi santé» et de «Plaisirs d'hiver».**

**Titre de l'action : Assurer la transmission et le partage optimal des informations.**

#### Description détaillée de l'action

À la suite de l'exercice bilan des actions inscrites au plan 2012-2013, il appert que les campagnes sociétales "Plaisirs d'hiver" et "Défi santé" sont connues des milieux municipal et scolaire, déployées tant par les coordonnateurs en loisirs, les directions et les enseignants des écoles primaires, et ce, depuis quelques années déjà, particulièrement en ce qui concerne "Plaisirs d'hiver". Les coordonnateurs en loisirs, notamment, reçoivent les informations relatives à ces deux campagnes sociétales et sont autonomes dans la planification, la mise en œuvre et le suivi d'activités : la Table locale intermunicipale en loisirs (milieu ruraux) de la MRC de Rivière-du-Loup, instance de concertation informelle, leur permet d'arrimer des activités promouvant les deux campagnes sociétales "Plaisirs d'hiver" et "Défi santé". À la lumière des éléments mentionnés précédemment, il appert que le rôle du Comité SHV dans la promotion de ces campagnes sociétales doit être révisé.

Ainsi, le rôle du regroupement local de partenaires sera celui de poursuivre la transmission par Kino Québec (Plaisirs d'hiver) et par Acti-menu (Défi santé), d'informations (soit à titre de rappel, à titre informatif pour tous ou pour annoncer des nouveaux éléments) aux acteurs du milieu municipal (agents de développement ruraux, coordonnateurs en loisirs, directeurs généraux et élus municipaux), privé (Chambre et Jeune chambre de commerce de Rivière-du-Loup) et scolaire (directions d'écoles primaires). Au besoin, le Comité SHV pourra accompagner les acteurs intéressés dans la planification et la mise en œuvre d'activités en lien avec les campagnes sociétales "Plaisirs d'hiver" et "Défi santé", par le partage de suggestions et la référence aux personnes-ressources des organismes promoteurs (Kino Québec et Acti-menu).

**Stratégie 2 : Soutenir les organisateurs de l'événement «L'Automne à grands pas» dans la promotion et la bonification de l'événement.**

**Titre de l'action : Bonifier l'événement par l'intégration d'un volet en alimentation.**

#### Description détaillée de l'action

"L'Automne à grands pas, je marche pour ma santé" aura lieu en septembre 2013 (date encore inconnue), pour la sixième année consécutive: la population (dont les familles) des MRC des Basques et de Rivière-du-Loup seront invitées à participer à ce défi intermunicipal. Le but de cette activité organisée par les coordonnateurs en loisirs des municipalités impliquées est de faire marcher ou de faire courir le plus grand nombre de personnes possibles sur des sentiers balisés et sécuritaires. Pour la MRC de Rivière-du-Loup, les municipalités suivantes participeront à l'édition 2013: Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup, Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Épiphanie et Saint-Hubert La municipalité ayant le plus grand nombre d'inscriptions en fonction de sa population se verra décerner le trophée de "L'Automne à grands pas, je marche pour ma santé", qui est remis à l'enjeu à chaque année. Depuis cinq ans, un nombre grandissant de participants prennent part à l'événement.

Des informations sous forme d'encarts seront remis aux familles participantes, abordant des sujets / thématiques proposées dans les actions en communication réalisées en 2012-2013, soit : mythes alimentaires, l'importance de déjeuner, recettes déjeuner pour les 5-11 ans, recettes déjeuner pour les 12-17 ans, importance de souper en familles, trucs pour planifier les repas, trucs pour impliquer les enfants dans la préparation des repas, recettes sur les légumineuses, recettes sur le poisson, recettes de desserts avec fruits et légumes, les boissons sucrées, sportives et énergisantes et références sur l'alimentation. D'autres sujets tels que l'alimentation et l'hydratation en contexte sportif, le corps et l'activité physique et autres capsules intéressantes pourraient être intégrés. Toutefois, une rencontre avec les coordonnateurs en loisirs et la nutritionniste, en juillet 2013, permettront de déterminer les trois sujets choisis.

Enfin, tout comme l'édition 2012-2013, des dégustations seront proposées aux participants : la formule présentée pour cette présente année de réalisation du plan d'action a été des muffins et des pains-collations, ce qui a vivement été apprécié des parents, notamment, de part les commentaires reçus. Les recettes avaient également été remises.

**ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES OCCASIONS D'ÊTRE ACTIF**

**OBJECTIF 4 : D'ICI TROIS ANS, LES MUNICIPALITÉS PROMOUVRONT, DE FAÇON CONTINUE, LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR POUR LES FAMILLES.**

**Stratégie 3 : Promouvoir auprès des acteurs intervenant auprès des 9-13 ans la campagne sociétale WIXX.**

**Titre de l'action : Assurer la transmission et le partage optimal d'informations.**

**Description détaillée de l'action**

Le rôle du Comité SHV sera de transmettre les informations transmises par Québec en Forme, en lien avec la campagne WIXX, auprès des acteurs intervenant auprès des 9-13 ans des milieux municipal (coordonnateurs en loisirs, coordonnateurs / responsable de centres ou de maisons de jeunes) et scolaire (directions des écoles primaires). Au besoin, le Comité SHV pourra accompagner les acteurs intéressés dans la planification et la mise en œuvre d'activités en lien avec cette campagne sociétale, par le partage de suggestions et la référence aux personnes-ressources de l'organisme promoteur (Québec en Forme).

**ORIENTATION 4 : PROMOUVOIR, DIFFUSER ET DÉVELOPPER DES OPPORTUNITÉS DE FORMATIONS EN SAINES HABITUDES DE VIE SELON LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES ACTEURS DU MILIEU ET PARTAGER LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES ANIMANT DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR.**

**OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES ACTEURS PROVENANT DES MILIEUX ASSOCIATIF, COMMUNAUTAIRE, ÉDUCATION, MUNICIPAL, SANTÉ / SERVICES SOCIAUX ET SERVICES DE GARDE AURONT ENRICHIS LEURS COMPÉTENCES D'INTERVENTION EN SAINES HABITUDES DE VIE DANS LEURS RÔLES PROFESSIONNELS RESPECTIFS.**

**Stratégie 1 : Identifier les besoins du milieu et partager à divers acteurs les opportunités de formation en lien avec les saines habitudes de vie proposées au Comité SHV.**

**Titre de l'action : Identifier les besoins de formation en saines habitudes de vie.**

**Description détaillée de l'action**

L'identification des besoins de formation en saines habitudes de vie (alimentation et mode de vie physiquement actif) est principalement réalisée par le biais de partenaires du Comité SHV, lesquels identifient, de part leur réseau professionnel respectif, les besoins de formations. Ainsi, deux coordonnatrices en loisirs de municipalités rurales, une intervenante sociale et une gestionnaire des programmes enfance - jeunesse - famille du CSSS de Rivière-du-Loup ainsi qu'une directrice d'école primaire, proposent aux partenaires du Comité SHV des opportunités de formation répondant à des besoins exprimés dans les divers milieux professionnels. La coordonnatrice du Comité SHV sonde, à chaque automne, les besoins des coordonnateurs en loisirs quant aux types de besoins pouvant être co-soutenus par le regroupement, dont les besoins de formation. Il est à noter que les besoins de formations associés à la petite enfance, au niveau alimentation, sont en partie répondus par l'initiative régionale "À nos marmites : 1,2,3...santé!". Toutefois, les besoins de formation en psychomotricité peuvent être communiqués au Comité SHV par le biais du Comité harmonisation des services moins 9 mois / 5 ans, lequel interagit avec des acteurs des milieux des services de garde.

**ORIENTATION 4 : PROMOUVOIR, DIFFUSER ET DÉVELOPPER DES OPPORTUNITÉS DE FORMATIONS EN SAINES HABITUDES DE VIE SELON LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES ACTEURS DU MILIEU ET PARTAGER LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES ANIMANT DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR.**

**OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES ACTEURS PROVENANT DES MILIEUX ASSOCIATIF, COMMUNAUTAIRE, ÉDUCATION, MUNICIPAL, SANTÉ / SERVICES SOCIAUX ET SERVICES DE GARDE AURONT ENRICHIS LEURS COMPÉTENCES D'INTERVENTION EN SAINES HABITUDES DE VIE DANS LEURS RÔLES PROFESSIONNELS RESPECTIFS.**

**Stratégie 2 : En collaboration avec les organismes dispensateurs, planifier la tenue de formations répondant à des besoins exprimés par les acteurs du milieu.**

**Titre de l'action : Planifier la tenue de formations.**

**Description détaillée de l'action**

Conjointement avec les organismes dispensateurs et en accord avec les besoins émergents (plan de formation évolutif), planifier des séances de formation, assurer la promotion auprès des clientèles (intervenants) ciblées et la logistique de la tenue (lieu, date et heure, matériel requis).

**Stratégie 3 : En collaboration avec les organismes dispensateurs, assurer le suivi des formations auprès des participants afin d'en évaluer la transférabilité du contenu dans leurs pratiques respectives.**

**Titre de l'action : Assurer le suivi des formations.**

**Description détaillée de l'action**

Conjointement avec les organismes dispensateurs de formations et de partenaires du Comité SHV, assurer le suivi des formations proposées, par la collecte des informations suivantes : nombre de formation, nombre de participants et profil (secteurs d'intervention) des intervenants. Par la coordonnatrice du regroupement local, partager aux partenaires et à Québec en Forme des données de suivi des opportunités de formation co-soutenues ou soutenues par le Comité SHV.

**ORIENTATION 4 : PROMOUVOIR, DIFFUSER ET DÉVELOPPER DES OPPORTUNITÉS DE FORMATIONS EN SAINES HABITUDES DE VIE SELON LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES ACTEURS DU MILIEU ET PARTAGER LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES ANIMANT DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR.**

**OBJECTIF 2 : D’ICI TROIS ANS, LES ACTEURS EN LOISIRS ET LE PERSONNEL DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP, EN PARTENARIAT AVEC LA TABLE RÉGIONALE EN SAINES HABITUDES DE VIE DU BAS-SAINT-LAURENT, CONNAÎTRONT ET PARTAGERONT LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES POUVANT PLANIFIER, ANIMER ET FORMER DES ANIMATEURS D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR.**

**Stratégie 1 : En collaboration avec les acteurs en loisirs de la MRC de Rivière-du-Loup et les directions d'écoles primaires, identifier des mesures permettant le partage de ressources professionnelles planifiant, animant et formant des animateurs d'activités récréatives, sportives et de plein air.**

**Titre de l’action : Identifier des stratégies en vue du partage des ressources.**

**Description détaillée de l’action**

Au plan d'action 2012-2013, avait été inscrit l'action de colliger des informations en vue de la création d'un répertoire de ressources planifiant et animant des activités de loisirs, récréatives et sportives en milieu municipal (toute saison, pour tout type de clientèle) et scolaire (midi et immédiatement après les cours). Cette action a été réalisée en mars 2013, avec la collaboration du service de loisir, culture et communautaire de la Ville de Rivière-du-Loup, les agents de développement ruraux de l'équipe d'animation rurale et les coordonnateurs en loisirs, lesquels ont transmis une lettre expliquant la nature des besoins en milieu municipal et scolaire et incluant un formulaire à l'intention des personnes intéressées. Ainsi, près de 40 associations et clubs sportifs et sociaux de la MRC de Rivière-du-Loup ont été ciblés, et le même document a été transmis aux acteurs nommés précédemment. Le très faible nombre de formulaire complété (3 sur 40) permet d'énoncer le constat suivant : la stratégie visant à assurer la poursuite des activités multisports dans les écoles primaires et à favoriser le partage de ressources pouvant planifier et animer des activités de loisir, récréatives et sportives en milieu municipal doit être révisée. De plus, à la suite de l'exercice bilan réalisé en février 2013, les partenaires du Comité SHV ont soulevé le fait que la création d'un répertoire de ressources peut susciter certaines interrogations. Format papier ou électronique? Si format électronique, accessible sur tous les sites Internet des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup? Qui en assurera la mise à jour? Les stratégies identifiées proviendront d'approches, d'initiatives, de programmes ou de projets réalisés soit dans d'autres regroupements locaux de partenaires soutenus par Québec en Forme, proposés par des professionnels membres de la Table régionale en saines habitudes de vie du Bas-Saint-Laurent et / ou en partenariat avec des acteurs du milieu loupervien (Cégep de Rivière-du-Loup, journaux municipaux, journaux régionaux). L'adoption de stratégies simultanées et complémentaires, permettra l'implantation de mesures durables pouvant contrer le problème de base : celui de la rareté. des ressources pouvant planifier et animer des activités de loisir, récréatives et sportives, expliquant le besoin de partage des milieux municipal et scolaire, de ces ressources.

**Stratégie 2 : En collaboration avec les acteurs en loisirs de la MRC de Rivière-du-Loup et les directions d'écoles primaires, identifier des mesures permettant le partage de ressources professionnelles planifiant, animant et formant des animateurs d'activités récréatives, sportives et de plein air.**

**Titre de l’action : Mettre en œuvre les stratégies retenues pour le partage des ressources.**

**Description détaillée de l’action**

Déployer les stratégies retenues pour le partage des ressources pouvant planifier et animer des activités de loisir, récréatives et sportives en milieu municipal et scolaire, par le biais (dépendamment des stratégies retenues) de collaborateurs tels que les présidents des clubs sociaux et les entraîneurs / responsables des clubs sportifs de la MRC de Rivière-du-Loup, coordonnateurs en loisirs des municipalités rurales, le service de loisir, culture et communautaire de la Ville de Rivière-du-Loup, les directions des écoles primaires de la MRC de Rivière-du-Loup, le Cégep de Rivière-du-Loup et les médias tels que les journaux régionaux (Info-Dimanche et Saint-Laurent-Portage) et municipaux. Il est également à noter que les partenaires de la Table régionale en saines habitudes de vie du Bas-Saint-Laurent, selon les stratégies retenues, apporteront soutien à l'implantation d'approches, d'initiatives, programmes ou projets en lien avec le partage conjoint de ressources planifiant et animant des activités spécifiques.